

Le projet de loi devrait être présenté au cours de la semaine du 25 juillet. Par la suite, il sera soumis à un vote "pour" ou "contre", sans possibilité d'amendement, aux termes de la procédure accélérée. Comme le projet de loi aura fait l'objet de consultations approfondies entre le Président et le Congrès avant d'être présenté, les dirigeants du Congrès se sont engagés à l'examiner au plus tard en octobre et à faire de leur mieux pour régler cette question avant que le Congrès ajourne ses travaux en août.

M. Crosbie a ajouté: "Je crois que le projet de loi américain éliminera ou modifiera un certain nombre de dispositions qui se trouvaient dans les versions antérieures et qui, à notre avis, ne correspondaient pas exactement à l'Accord. Nous avons fait part de nos préoccupations à l'Administration américaine à ce propos."

"Malheureusement, certaines difficultés pourraient bien persister, notamment le retard éventuel des réductions tarifaires américaines sur le contre-plaqué. Si cela se produisait, je peux assurer les canadiens que le gouvernement réagira de manière appropriée", a-t-il conclu.